

Statement

Minister for
International
Trade



Discours

Ministre du
Commerce
extérieur

89/25

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

À LA CONFÉRENCE SUR LA COOPÉRATION COMMERCIALE

CANADA-JAPON

TORONTO

Le 23 mai 1989

Monsieur Lambert, Monsieur Morohashi, Mesdames et Messieurs,

Il me fait grand plaisir de prendre la parole devant les distingués participants à cette Conférence sur la coopération commerciale Canada-Japon, et d'accueillir la délégation japonaise au Canada.

Il y a soixante ans de cela, le Canada établissait des relations diplomatiques avec le Japon. L'achèvement au Japon des cinq grands cycles du calendrier oriental de 12 ans est un anniversaire de bon augure qu'on appelle le kanreki. C'est un moment de réflexion et d'évaluation. C'est un moment de redynamisation pour un nouveau départ.

L'année 1989 est donc notre Kanreki, comme elle l'est d'ailleurs aussi, je crois, pour votre distingué ambassadeur, Son Excellence Monsieur Kitamura. Le temps est venu de nous préparer à l'avenir ainsi qu'à la croissance et au succès que connaîtra notre relation au 21e siècle.

Il y a soixante ans, en 1929, mon pays faisait ses premiers pas sur la voie de l'indépendance. Nous étions une nation dont la mythologie était façonnée par un climat rigoureux, dont l'histoire nous amenait à nous tourner à l'Est vers nos nations fondatrices, la France et la Grande-Bretagne, et dont l'économie était de plus en plus liée à celle de notre voisin du Sud.

Nous étions une nation bordant deux océans, mais nous tournions bien souvent le dos au Pacifique.

Beaucoup a changé dans ces soixante années. Et le mérite en revient largement au Conseil de coopération commerciale Canada-Japon et au Comité Japon-Canada de la Keidanren, qui forment ensemble le plus solide pont entre nos deux pays au plan des relations bilatérales du secteur privé.

Certains membres de ces organismes se distinguent par leurs contributions utiles et appréciées. Monsieur Makita, le premier président du Comité économique Japon-Canada, était un pionnier visionnaire. Nous regrettons vivement son décès. L'impact qu'il a eu sur notre relation se fera longtemps sentir.

En 1976, Monsieur Makita a dirigé une délégation dans notre pays. La mission Makita a produit un rapport qui a marqué un point tournant. Les membres de la mission voyaient peu d'avantages à investir au Canada, mentionnant les coûts de notre main-d'oeuvre, la fréquence des grèves et l'exiguïté de notre marché intérieur.

Nos gens d'affaires ont apprécié ce point de vue honnête et objectif et l'ont pris au sérieux. L'un des résultats a été la formation du Comité de coopération commerciale Canada-Japon en 1977 - un mécanisme de dialogue permanent au sein du secteur privé.

J'aimerais rendre un hommage tout particulier à David Culver, qui a relevé ce défi pour le Canada. Comme premier président du Comité de coopération, il en a dirigé les activités pendant plus de dix ans, pour remettre le flambeau à Alan Lambert il y a un an.

Si Monsieur Makita a été le pionnier, Monsieur Kanao en a été le digne successeur; et je regrette sincèrement, comme tous les Canadiens ici présents, qu'il n'ait pu diriger la délégation japonaise.

La mission Kanao a visité le Canada en 1986. Et nous avons été heureux que Monsieur Kanao et ses collègues découvrent un nouveau Canada - un Canada qui se relance en affaires, une nation confiante et en pleine maturation.

Monsieur Kanao, enthousiasmé par notre environnement commercial, manufacturier et technologique, a organisé des séminaires au Japon pour promouvoir l'investissement dans notre pays. Il est un véritable ami du Canada, et nous déplorons son absence aujourd'hui. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Et nous attendons maintenant une mission que le MITI organisera plus tard dans l'année sous la direction de Monsieur Morohashi. Et j'ai confiance, Monsieur, que vos collègues et vous partagerez l'optimisme avec lequel nous voyons notre avenir.

Je suis confiant parce que les changements survenus au Canada ces dernières années ne sont pas le résultat du hasard. Ils ont directement résulté d'actions positives consciemment prises par nos secteurs public et privé. Pour ce qui concerne le gouvernement du Canada, mes collègues et moi avons agi par étapes depuis 1984 pour appliquer un grand nombre de réformes qui encouragent l'investissement et l'innovation dans le secteur privé. Nous nous sommes nettement donnés un Programme de renouveau économique.

La conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis était un élément central de ce Programme.

C'est un accord qui est tactiquement, stratégiquement et substantivement lié à notre objectif d'ouverture de l'économie mondiale.

Au plan tactique, l'Accord a contribué à empêcher la montée du protectionnisme qui cause tant de dommages à nos deux pays. Et il a renforcé notre position de négociation dans les Négociations multilatérales de l'Uruguay Round.

Au plan stratégique, l'Accord nous a donné un meilleur accès à un marché planétaire - pour solutionner le problème de taille mentionné par Monsieur Makita il y a plus de dix ans. Et il réduit les obstacles au commerce des services et des produits à

valeur ajoutée - qui sont une entrave importante à la valorisation de notre économie et à l'implantation d'installations de production pour les marchés mondiaux.

Au plan substantif, l'Accord est solidement fondé sur les concepts et accords du GATT régissant notamment les normes techniques, la passation des marchés ainsi que les restrictions à l'importation et à l'exportation.

Ce qui est peut-être le plus important, l'Accord de libre-échange est un tournant psychologique dans l'histoire de notre nation. Parce qu'il montre un nouveau Canada, un Canada plus confiant qui se tourne vers l'extérieur.

Il ne diminue ni notre engagement envers une économie mondiale ouverte ni l'importance que nous attachons aux investissements japonais et asiatiques pour améliorer notre avenir économique.

Comme vous le savez, les investissements japonais se sont fortement accrus ces dernières années: de 235% en 1987 et de 275% en 1988. Les investissements directs cumulés atteignent maintenant près de 4 milliards de dollars. Plusieurs sociétés japonaises sont de très bons citoyens corporatifs et sont fort respectées dans les collectivités canadiennes où elles sont implantées. Et je me permets de suggérer que la nomination de M. Yanagisawa, le président de Toyota Canada, comme membre du Comité sélect canado-américain sur l'industrie automobile montre notre appréciation du rôle vital de l'investissement asiatique. Nous apprécions vos vues. Vous vous êtes mérités notre respect.

J'ai mentionné que l'Accord de libre-échange ne signifie nullement que le Canada se retranche dans la Forteresse Amérique du Nord. Aucun obstacle n'a été dressé aux échanges commerciaux et financiers avec les autres régions. Bien au contraire. Nous voyons l'Accord comme un moyen d'atteindre les marchés étrangers. Et pendant notre deuxième mandat, nous entendons poursuivre cette initiative en encourageant nos gens d'affaires à adopter une optique globale.

C'est ce que nous appelons notre stratégie tripolaire - les trois pôles étant les méga-économies des États-Unis, de la Communauté européenne et de la région Asie-Pacifique, avec le Japon comme principal moteur.

À une conférence récemment tenue à Toronto, j'ai esquissé notre approche de l'initiative 1992 de la Communauté européenne. Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur la région du Pacifique.

Comme le déclarait le premier ministre Mulroney pendant la récente campagne électorale et comme le mentionnait mon collègue Joe Clark dans un discours prononcé à Edmonton la semaine dernière, le gouvernement entend appliquer une Stratégie

Pacifique 2000 pour garantir que nous occuperons une place à l'avant et au centre de la dynamique scène de la région de la bordure du Pacifique. Aujourd'hui, le commerce entre l'Asie et l'Amérique du Nord dépasse les 300 milliards \$ par année. À la fin du siècle, ce commerce dépassera probablement les 500 milliards.

À ce moment là, le Japon et ses voisins compteront pour 60% de la population, 50% de la production et 40% de la consommation mondiales.

Parmi les nations de la bordure du Pacifique, le Canada a une personnalité qui lui est propre. Nous pouvons faire beaucoup pour réaliser son plein potentiel.

Nous renforcerons notre infrastructure scientifique et technologique par la coopération avec vos instituts de recherche.

Nous sensibiliserons davantage les Canadiens aux réalités japonaises et asiatiques en développant les connaissances culturelles et linguistiques.

Nous entendons mieux faire connaître le Canada dans la région Asie-Pacifique en appuyant les échanges, en encourageant les études canadiennes et en participant activement aux nouvelles institutions régionales.

Sur ce dernier point, j'aimerais ajouter qu'il y a beaucoup de discussions sur la forme que pourrait prendre la coopération économique dans la région. C'est un thème dont j'ai parlé récemment à Tokyo et en Nouvelle-Zélande, et une question à laquelle je continuerai de m'intéresser personnellement. Le Canada poursuivra son rôle important dans ce processus.

Mais vous serez peut-être plus intéressés de savoir que le Canada poursuivra une meilleure stratégie pour son commerce avec cette région en recensant des possibilités et en organisant des campagnes de promotion pour transformer ces possibilités en exportations. Nous renforcerons notre présence commerciale en Asie, et nous encouragerons les alliances en matière d'investissement. Et nous continuerons à collaborer étroitement avec le secteur privé.

Dans le cadre de ce processus, il me fait plaisir de diffuser ce soir la première d'une série d'études examinant les possibilités offertes par le marché japonais - d'études qui analysent les débouchés qui s'offrent à divers produits alimentaires, secteur qui recèle un énorme potentiel. D'autres études se concentreront sur une large gamme de secteurs - de la machinerie aux articles de sport. Ce sont des études qui ont été finalisées avec l'appui de notre secteur privé. J'aimerais remercier personnellement l'ex-ministre du MITI, Monsieur Tamura, qui, après notre

rencontre à Vancouver à la fin d'avril, a si aimablement offert que le MITI et la JETRO collaborent avec mon personnel et avec notre ambassade à Tokyo pour faciliter le lancement de ce programme d'études de marché.

Notre Initiative Pacifique 2000 est un énorme défi pour le Canada; mais les possibilités sont encore plus impressionnantes. Et je sais que vous jouerez tous un rôle vital dans l'obtention de résultats positifs et mutuellement avantageux.

Je me suis jusqu'à maintenant concentré sur le fait que le Canada est en train de se donner une vocation commerciale globale. Mais nous savons que le Japon subit actuellement un changement aussi sinon plus profond.

Le rééquilibrage monétaire, le rapport Maekawa sur la promotion de la réforme industrielle et le déménagement à l'étranger de certaines installations de production ne sont que quelques-unes des mesures qui sont en train de modifier profondément votre pays en le faisant passer d'une économie axée sur l'exportation à une économie axée sur la demande intérieure - une transformation qui est souvent mal comprise par vos partenaires commerciaux.

Si notre importante et dynamique relation bilatérale représente déjà quelque 18 milliards \$ par année, je crois que ce sont les changements qui surviennent dans nos deux pays qui nous permettront de réaliser pleinement notre potentiel.

Prenons par exemple notre commerce des produits agricoles, alimentaires et halieutiques.

Dans le secteur de la viande de boeuf, les mesures que vous avez récemment prises pour libéraliser le commerce signifient que le Japon est maintenant le plus important marché potentiel pour nos producteurs. Nous entendons exploiter ce marché et combler un plus fort pourcentage de vos besoins.

Nous encouragerons le gouvernement japonais à ouvrir son marché aux importations de pommes fraîches et de foin en balles, qui sont actuellement interdites. L'exportation de ces produits pourrait valoir plus de 400 millions \$ par année. Nous espérons aussi qu'une solution technique permettra de répondre aux préoccupations phytosanitaires japonaises.

Il y a eu une progression remarquable de nos ventes dans un grand nombre de secteurs de l'alimentation. Le Canada se classe maintenant au 5e rang des fournisseurs d'aliments au Japon. Nos exportations de produits de la pêche sont en plein essor. Nos pommes de terre frites ont accaparé 15% de l'ensemble du marché japonais. Cette année, la vente d'un nombre étonnant de produits alimentaires canadiens - des mélanges à pain à l'eau en bouteille

- devrait montrer concrètement les débouchés qui s'ouvrent à nos exportateurs.

Mais l'ouverture des marchés agricoles nous passionne pour une autre raison. Car nous croyons que les importations d'aliments à des prix concurrentiels réduiront la proportion de son revenu que la famille japonaise consacre à son alimentation.

Les épargnes ainsi réalisées pourront être affectées à d'autres fins, comme le logement - autre domaine dans lequel nous pouvons aussi être concurrentiels si on nous en donne la possibilité. À cet égard, nous sommes encore préoccupés par le fait que nos exportations au Japon de bois SPF (pin-sapin-épinette) de débits courants sont frappées d'un droit discriminatoire de 8% alors que d'autres produits similaires sont admis en franchise. Vous comprendrez donc pourquoi l'élimination de ce droit de douane est hautement prioritaire pour le gouvernement du Canada.

Tout en exprimant nos préoccupations concernant ces questions, je reconnais que d'autres partenaires commerciaux du Japon peuvent montrer leur impatience en exerçant des pressions pour que les marchés soient ouverts plus pleinement et plus rapidement. Mais nous comprenons que le Japon procède actuellement à un difficile ajustement intérieur pour s'adapter aux nouvelles réalités économiques. Le Japon a prouvé qu'il peut relever ces défis, en tenant compte des intérêts de tous ses partenaires commerciaux. Nous sommes confiants qu'il maintiendra cette approche.

Et nous sommes tout aussi confiants que, en réagissant aux pressions des partenaires commerciaux, votre gouvernement sera sensible à nos droits et à nos intérêts.

Nos deux pays ont choisi de régler leurs différends par une discussion modérée entre les parties directement affectées plutôt que par l'affrontement. Nous espérons que cette approche plus modérée ne nous désavantagera pas lorsque le Japon prendra des mesures en réaction aux pressions commerciales internationales. Lors de ma rencontre récente avec le ministre du MITI, Monsieur Mitsuzaka, j'ai mentionné nos préoccupations sur ce point; et j'ai été satisfait de sa réponse.

Telles sont donc mes réflexions personnelles sur notre kanreki collectif.

Dans ce bilan, nous pouvons entrevoir, je crois, que nos deux nations maintiendront au 21e siècle une relation solide et dynamique.

. Les investissements japonais continueront d'être bien accueillis et appréciés au Canada; et l'Accord de libre-échange rendra notre pays encore plus intéressant pour la production nord-américaine.

L'ouverture des échanges commerciaux avantagera nos deux pays en permettant à nos secteurs privés respectifs de se spécialiser dans les domaines dans lesquels ils ont un avantage relatif.

Par le respect mutuel pour nos traditions et nos intérêts, je crois que nos deux pays peuvent contribuer de façon importante et positive à modeler la coopération dans la région Asie-Pacifique et à forger des relations d'affaires solides et mutuellement avantageuses.